



jeunesse
représentation
la FAGE et son réseau
prévention, solidarité et citoyenneté
formation
international

CHARTRE NATIONALE **des** SOIRÉES ÉTUDIANTES RESPONSABLES

Bulletin d'adhésion

+ d'infos sur
www.fage.org

**Je soussigné(e).....[Nom de l'association] représenté(e)
par.....[Nom du représentant], à ce titre, légalement
responsable de la bonne organisation des soirées étudiantes,**

- considérant, que l'objectif de l'organisation d'un quelconque évènement est de permettre aux étudiants de s'amuser en toute sécurité ;
- souscrivant à l'objectif de réduire le nombre de personnes en situation de risque, pendant un évènement ou une soirée organisée par les associations étudiantes ;
- conscient qu'un message de prévention a beaucoup plus d'impact lorsqu'il est réalisé par des étudiants, en amont des évènements et sur le long terme ;
- considérant que les accidents de la circulation restent la 1^{ère} cause de décès des jeunes de 18-24 ans, souvent dus à l'excès de consommation d'alcool, et qu'il convient de prendre les mesures les plus efficaces pour réduire ce nombre inacceptable dans les plus courts délais ;
- conscient que la mise en place d'actions de prévention a un coût extrêmement faible pour une association en comparaison du coût humain et social des risques liés à l'abus de consommation de substances psychoactives ;
- conscient de la responsabilité des acteurs étudiants et des structures étudiantes concernées organisateur d'évènements ;

**S'ENGAGE À METTRE EN OEUVRE LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE NATIONALE DES SOIRÉES
ÉTUDIANTES RESPONSABLES À TRAVERS TROIS VALEURS FONDAMENTALES :**

**LE RESPECT DES AUTRES ET DE SOI-MÊME
à travers une attitude responsable et solidaire ;**

LE RESPECT DE LA LOI à travers une attitude citoyenne ;

**L'ÉTHIQUE afin de garder une cohérence
dans l'action associative ;**



Coordonnées de l'association

Adresse postale* :.....
.....
.....

E-mail :

Téléphone du responsable de l'association :

Date de renouvellement du prochain bureau de l'association : / /

**L'adresse indiquée sera l'adresse d'envoi du kit du signataire de la Charte Nationale des Soirées Étudiantes Responsables.*

Engagements concrets

L'ASSOCIATION S'ENGAGE À METTRE EN PLACE ET RESPECTER **AU MOINS 5 DES ENGAGEMENTS** SUIVANTS :

• ***Engagements à visée des étudiants présents dans les événements :***

- 1.** Informer des dangers de la consommation de substances psychoactives, sur la conduite et sur la santé, lors de chaque événement étudiant organisé par votre association (*campagne « Actions de sécurité routière »*).
- 2.** Mettre en place le dispositif « Conducteur désigné » lors de chacune des soirées étudiantes organisées par votre association (*campagne « Actions de sécurité routière »*).
- 3.** Mettre à disposition des bouchons d'oreilles sur le stand de prévention lors de vos soirées étudiantes (inclus dans le kit du signataire). Informer sur les risques de perte d'audition liés à une exposition trop forte au son.
- 4.** Mettre à disposition des boissons soft gratuites ou à tarifs préférentiels à chaque soirée étudiante (à négocier avec le gérant de l'établissement).
- 5.** Créer un espace calme, espace de réassurance pour les étudiants qui souhaiteraient se rafraîchir et reprendre leur esprit (mise à disposition d'eau potable et fraîche en libre service, ainsi que de chaises, fauteuils et quelques bénévoles avec qui échanger).
- 6.** Mettre à disposition gratuitement des préservatifs à chacune de vos soirées étudiantes.

• ***Engagements pour le bureau / l'association :***

- 7.** Suivre les recommandations du *Guide Technique de l'Organisateur d'Événements Responsables*, mis à disposition dans le kit du signataire, pour l'organisation de tous mes événements et soirées.
- 8.** Participer à un stage de formation au diplôme du PSC1 ou avoir une ou plusieurs personnes déjà diplômées au sein de l'équipe d'organisation des événements.
- 9.** Former et informer les membres de l'association/du bureau sur les thématiques liées à la sécurité routière (*alcool, consommation de substances psychoactives, loi HPST, etc.*).
- 10.** Contracter une assurance responsabilité civile afin de vous couvrir notamment lors de l'organisation de soirées étudiantes (cf. partenariat assurance de la FAGE).
- 11.** Si vous êtes une fédération ou une monodisciplinaire : informer votre réseau d'associations des campagnes et des outils actuels de prévention mis à disposition par la FAGE.

L'association signataire pourra mentionner la présente charte dans sa communication et utiliser le logo « *Soirée Étudiante Responsable* » sur tout document élaboré dans le cadre d'une action relayant les messages et valeurs de la charte, sous réserve d'une validation préalable de la FAGE.

La FAGE et l'association signataire effectueront chaque année conjointement un bilan des actions menées. La FAGE pourra communiquer sur les actions de prévention de l'association signataire à travers ses supports de communication ou projets. La présente charte engage les parties pour une période correspondante au mandat du bureau de l'association signataire.

Fait à, le / /

Signature :

Cachet de l'association :

Liste des outils de prévention mis à disposition par la FAGE, lors de vos actions de prévention en soirées.

- **Kit du signataire « Charte Nationale de Soirées Étudiantes Responsables »**

- Affiches de la Charte Nationale des Soirées Étudiantes Responsables ;
- dépliants reprenant les valeurs de responsabilité, de citoyenneté et d'éthique ;
- stickers « Soirée Étudiante Responsable » ;
- bracelets « Organisateur responsable » ;
- bouchons d'oreilles ;
- Guide technique de l'organisateur d'évènements responsables.

- **Campagne de la FAGE « Actions de sécurité routière »**

Le kit de mobilisation « Actions de sécurité routière » comporte les outils suivants :

- affiches « Substances psychoactives et sécurité routière » ;
- outils de communication de la campagne nationale « SAM » de la Sécurité routière ;
- éthylotests chimiques ou électroniques.

- **Partenariat Manix®**

Pour organiser une soirée en partenariat avec Manix® et bénéficier d'une dotation gratuite en préservatifs, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne « Organiser une soirée Manix® », dans un délai minimum de 4 semaines avant la date de votre soirée.

- **Partenariat Assurance**

La FAGE vous propose une assurance responsabilité civile adaptée à vos besoins.

Pour obtenir un devis, téléchargez la fiche diagnostique sur www.fage.org. Complétez, signez et renvoyez la fiche diagnostique par courrier, fax ou mail ([services\[at\]fage.org](mailto:services[at]fage.org)).

Plus d'informations sur www.fage.org

FAGE
Fédération des Associations Générales Étudiantes
5, rue Frédéric Lemaître – 75020 Paris

Tél. : 01 40 33 70 70 – Fax : 01 40 33 70 71
E-mail : [prevention\[at\]fage.org](mailto:prevention[at]fage.org)